

C.A.P Locale n° 1 du 4 juin 2010

Mouvements de mutation des inspecteurs au 1^{er} septembre 2010

Mouvements internes dans le département :

NOMS	ANCIENNE AFFECTATION	NOUVEAU DEPARTEMENT
MOYSAN Youri	Adjoint à la TCA	France Domaine
SIMON Denis	TG MRA	France Domaine
GERAUD Martine	Adjointe paierie régionale	Adjointe à la trésorerie de Tinténiac

Arrivées dans le département :

Nom et prénom	ANCIENNE AFFECTATION	NOUVELLE AFFECTATION
CLIDI Benjamin	Adjoint à la trésorerie d'Epinal (Vosges)	Adjoint à la trésorerie de Vitré
TUAL Fabrice	TG Essonne	Tuteur HELIOS
GENDRY Séverine	Adjoint au SIP de Sarrebourg (Moselle)	Adjoint au SIP de Rennes
LE JELOUX Gwénoél	TG Loire Atlantique	Adjoint CSP
EGASSE Morgane	TG de Seine Maritime	TG chargée de mission Dépense
EGASSE David	Adjoint à la TP Amendes (Seine Maritime)	Adjoint à la TCA
COAT Eric	TG Seine Saint Denis	Adjoint à la paierie régionale
LE JELOUX- REGEARD Laetitia	TG Loire Atlantique	Adjoint CHGR

Aucun départ du département, 8 arrivées et 11 postes vacants : à l'issue du mouvement d'une ampleur inédite, seul le 3^{ème} poste à France Domaine n'a pas été pourvu ainsi que le poste d'adjoint au SIP de Vitré.

FO a constaté que les demandes de mutation interne ont été satisfaites en partie. Cependant, comme presque toutes les arrivées externes ont eu satisfaction dans leurs choix prioritaires, vos élus FO ont émis un vote favorable pour ce mouvement de mutation.

Nouveaux statuts particuliers de la catégorie A : un manque d'ambition notoire

Les discussions sur le statut particulier de la catégorie A des finances publiques ont débuté le 17 novembre 2009 avec les organisations syndicales pour se terminer le 27 avril 2010.

Pour FO DGFIP, il fallait prendre comme base de discussion le meilleur de chaque filière. Du projet initial à la proposition finale, les débats ont été rudes. Le premier projet de statut unique de la catégorie A et A+ se traduisait par des régressions importantes et inacceptables pour les agents de la filière gestion publique alors que pour ceux de la filière fiscale, c'était le statu quo.

Cette régression n'était pas acceptable : nous l'avons énergiquement fait savoir et lancé une pétition dans le réseau en décembre 2009. A la suite de cette pétition, un nouveau projet a été présenté. Ces projets ont été soumis à l'avis du CTP Ministériel du 18 mai 2010. Alors que les cadres sont confrontés à l'élargissement de leurs missions, à des difficultés dans leur positionnement, les nouveaux statuts ne présentent aucune avancée mais plutôt des régressions par rapport à l'existant, spécialement pour les comptables.

Nous diffuserons dans les prochains jours par courrier le nouveau schéma de carrière de la catégorie A de la DGFIP. Vous pouvez dès à présent consulter les nouveaux statuts sur notre site internet <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>. Pour toute question, n'hésitez pas à appeler la permanence syndicale.

Vos représentants F.O en C.A.P.L:

Patrick LE DINAHET (Centre de Formation)
Christine RODRIGUEZ (permanence syndicale)

Tel : 02 99 79 80 73

Courriel: fo.035@dgfip.finances.gouv.fr

Site intranet: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>

BULLETIN D'ADHESION

SYNDICAT
FO-DGFIP

NOM-----

GRADE-----

Trésorerie Générale 35

AFFECTATION-----

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO-DGFIP

Fait à----- le-----

(Signature)

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu.